

CONSERVATOIRE

À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL
DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE THÉÂTRE D'ORLÉANS



ENTREZ, VOUS ALLEZ AIMER !

Conservatoire
Musique, Danse & Théâtre

   #OrleansMetropole

www.orleans-metropole.fr



Orléans
Mairie

Acteur majeur de la vie culturelle orléanaise, le conservatoire à rayonnement départemental de musique, de danse et de théâtre d'Orléans, offre à travers ses différents parcours d'enseignement artistique, une large palette de disciplines et de pratiques pour éveiller la sensibilité, affiner l'écoute, encourager la créativité et développer la personnalité de jeunes talents.

Soucieux de transmettre aux élèves les savoirs fondamentaux nécessaires à une pratique artistique autonome, le conservatoire s'adapte en permanence à l'évolution du contexte culturel, social, économique qui l'entoure. Il favorise l'apprentissage collectif dans certaines disciplines, en s'ouvrant aux musiques actuelles et improvisées sous la forme d'ateliers et de parcours non diplômants.

Durant la crise sanitaire, les artistes-enseignants ont convoqué tout leur savoir-faire pour assurer une continuité pédagogique à distance et innovante. D'autant plus complexe à réaliser que musique, danse ou théâtre ne prennent tout leur sens que dans une relation sensible à l'autre à travers le son et l'espace, le geste et le corps...

Au-delà de son activité d'enseignement le conservatoire multiplie les actions favorisant l'enseignement en milieu scolaire, la rencontre des élèves et des professionnels dans tous les champs du spectacle vivant, la sensibilisation artistique par des concerts réalisés dans l'espace public ou lors des événements festifs de la ville... Il défend un projet citoyen dont l'ambition est d'éveiller, d'instruire, d'initier à la création artistique, de faire de chacun de nous un spectateur averti et un acteur de la vie culturelle.

Ces derniers mois, chacun a pu constater en effet combien l'énergie créatrice des artistes, amateurs ou professionnels, tisse chaque soir au balcon le lien social indispensable à la vie en communauté. Musiciens, danseurs ou comédiens nous rappellent combien leur engagement artistique est aussi un engagement citoyen. Le conservatoire d'Orléans est fier de participer à l'éclosion des talents et de la créativité.

En feuilletant cette plaquette, vous découvrirez l'ensemble de l'activité proposée par le conservatoire, les différents départements d'enseignement, les cursus et les ateliers ainsi que les informations et les démarches administratives pour s'inscrire.

“ Il n’y a pas de
**création
artistique**
sans **éducation
artistique** ”

Catherine TASCA
Ancienne ministre de la Culture



LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE D'ORLÉANS

La Mairie d'Orléans, capitale régionale et ligérienne du Centre-Val de Loire, au sein d'une métropole de 280 000 habitants, accélère son développement culturel. Le conservatoire s'inscrit dans un paysage très riche d'institutions et d'établissements culturels axés sur la création et l'innovation, dont les trois points d'ancrage sont le spectacle vivant, l'architecture et la vie des idées.

Parmi les établissements culturels de la ville d'Orléans, le conservatoire à rayonnement départemental de musique, de danse et de théâtre a pour mission de mettre en œuvre la politique culturelle en matière d'enseignement artistique spécialisé, la sensibilisation, l'élargissement des publics et l'accompagnement de la pratique amateur. Il s'inscrit dans le réseau national des établissements d'enseignement artistique spécialisé contrôlés par l'État.

Réparti sur quatre sites, l'activité du conservatoire se situe en centre-ville et sur les sites des Blossières et de La Source. Il accueille chaque année environ 1 280 élèves, sur le temps scolaire et hors temps scolaire, dès 6 ans en musique et en danse, et à partir de 16 ans en théâtre et en chant lyrique.

Une quarantaine de disciplines structurées en parcours diplômants et non diplômants, constituent le cœur de métier de cet établissement. Il s'ouvre aux musiques actuelles dans une démarche partenariale avec l'Astrolabe et Musique et Équilibre.

Le conservatoire d'Orléans élabore également la programmation de l'Institut, en partenariat avec les associations Fortissimo, Concours International de Piano d'Orléans, les Folies Françaises et l'Ensemble La Réveuse. La saison musicale de l'Institut est une des composantes remarquables de la vitalité culturelle et artistique d'Orléans. Elle offre un programme exigeant et diversifié : artistes-enseignants du conservatoire et artistes invités conjuguent leurs talents pour offrir à tous les mélomanes des concerts de qualité. Elle s'attache à atteindre un large public à travers des actions d'éducation artistique et culturelle dans le cadre exceptionnel de la salle de l'Institut.

Cette salle de concert emblématique d'Orléans, à l'acoustique idéale pour la musique de chambre est située au cœur du conservatoire, et accueille aussi la diffusion pédagogique du conservatoire dans le cadre des temps forts annuels.



LE CONSERVATOIRE EN QUELQUES CHIFFRES :

4 sites

80 enseignants
et une vingtaine d'agents
administratifs

1 280 élèves
âgés de 6 à 80 ans

160 enfants
en classes à horaires
aménagés

2 400
enfants touchés
par les interventions
en milieu scolaire
et les projets de comédies
musicales

UNE QUARANTAINE
d'élèves en niveau
professionnalisant

UNE CINQUANTAINE
d'élèves qui sont entrés
dans les formations
supérieures françaises
ou européennes

PLUS DE 200
projets menés par les
équipes et les élèves par an

4 000
spectateurs
de la Saison de l'Institut



NOTRE ACTION AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le conservatoire répond à sa mission d'éducation artistique et culturelle à travers une série d'actions menées en lien avec l'Éducation Nationale. Le parcours du spectateur destiné aux élèves du conservatoire s'inscrit aussi dans cette démarche et vise à enrichir leurs connaissances par la fréquentation des œuvres et des artistes.

LA MUSIQUE À L'ÉCOLE

Au sein du conservatoire, une équipe d'enseignants spécialistes intervient dans les écoles élémentaires de la ville d'Orléans situées en REP, REP+ et CSP, autour d'un contenu pédagogique et artistique défini en concertation avec les équipes enseignantes. Les enfants ont ainsi l'occasion de s'investir dans un projet collectif, de vivre une démarche artistique et de création, d'acquérir des compétences musicales par la pratique du chant choral, la maîtrise du geste vocal et instrumental, l'approche corporelle des langages musicaux.

Un professeur-compositeur réalise, à la demande des écoles, des comédies musicales qu'il compose à destination des enfants, les initiant ainsi au chant, à différentes esthétiques musicales et à la scène.

Le conservatoire complète ses propositions par des présentations d'instruments et par un atelier-découverte d'instruments fabriqués à partir de matériaux de récupération : « Les Bricophonies ».



Les classes à horaires aménagés au collège

Cette offre en milieu scolaire se complète par deux classes à horaires aménagés qui visent à favoriser la réussite scolaire et artistiques des élèves autour d'un double objectif : permettre aux élèves de suivre leur scolarité dans les meilleures conditions tout en développant des compétences artistiques affirmées en musique ou en théâtre.

- Une **CHAM au collège Jeanne d'Arc d'Orléans** accueille les enfants inscrits sur le secteur du collège, de la 6^e à la 3^e. L'inscription en CHAM nécessite de déposer un dossier de candidature au collège justifiant des résultats scolaires en CM2 et de la motivation de l'enfant.
- Une **CHAT au collège Gaston Couté de Meung-sur-Loire** offre une découverte de la pratique et de la culture théâtrale, de la 6^e à la 3^e, sur le temps scolaire. Cette formation est élaborée en étroite collaboration entre le collège, le conservatoire d'Orléans et ses partenaires (Centre Dramatique National, Centre Chorégraphique National d'Orléans et École Supérieure d'Art et de Design).

En projet : création d'une classe à horaire aménagé danse (CHAD) à la rentrée 2021 : pour tout renseignement veuillez prendre contact avec le conservatoire en février 2021.

DIFFUSER LES PROJETS POUR FAIRE VIVRE L'EXPERIENCE DE LA SCÈNE

Le conservatoire s'attache à établir solidement et durablement les bases de la pratique individuelle et collective des arts vivants, par l'apprentissage d'enseignements complémentaires et l'expérience artistique mise en œuvre sur la scène elle-même. Des stages, des projets thématiques et des master-classes sont également mis en place pour enrichir la formation artistique des élèves ainsi que des actions menées en collaboration avec la Scène Nationale, le Centre Dramatique National, le Centre Chorégraphique National ou les compagnies de création du territoire.

LE SERVICE DE L'ACTION CULTURELLE

Pour répondre à cette mission, le service d'action culturelle est un acteur central de l'établissement. Il s'appuie sur les propositions de l'équipe des enseignants et de ses partenaires pour organiser la programmation des projets pédagogiques et artistiques, interprétés par les élèves musiciens, danseurs et comédiens.

Des rendez-vous réguliers

- Les Figures Libres
- « Une heure au musée »
- Les auditions de classes
- Le forum biennal sur l'environnement culturel à destination des grands élèves
- Les rencontres avec un artiste

Des temps forts du conservatoire

- La semaine « Effets de son »
- La restitution du Comité de lecture au théâtre
- La Nuit des conservatoires
- La Fête de la musique
- Le Concert de Noël

Des concerts et des spectacles

- Des concerts ou des projets transversaux sur la scène de l'Institut
- Des spectacles chorégraphiques sur les scènes d'Orléans (rythme biennal)
- Des spectacles de théâtre en lien avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours

LE PARCOURS DU SPECTATEUR

Essentiel dans le cursus des études artistiques, le parcours du spectateur consiste en une sélection de concerts, de spectacles de danse et de théâtre adaptés au niveau d'études des élèves. Il est élaboré en lien avec la programmation de concerts ou de spectacles des lieux de création et de diffusion de la ville d'Orléans (les Centre dramatiques et chorégraphiques nationaux, la Scène Nationale, l'Astrolabe SMAC d'Orléans...), des établissements culturels de la Ville (médiathèque, musées, théâtre Gérard Philipe...). Selon les structures, les élèves bénéficient de la gratuité ou de tarifs privilégiés négociés avec nos partenaires.

RÉPONDRE AU PROJET DE CHACUN

POUR DÉCOUVRIR LA MUSIQUE ET LA DANSE

L'initiation musique

Cette 1^{ère} année de découverte musicale est essentielle pour donner aux enfants, le goût de la musique. Une grande part est donnée à la voix, instrument universel s'il en est, avec une attention particulière portée à la justesse collective. Le travail du corps est aussi largement abordé (expression corporelle, travail des rythmes et de la pulsation), ainsi que le développement de « l'oreille » par des écoutes musicales commentées, en lien avec les différents registres vocaux ou familles instrumentales ou la découverte du langage du musicien et du vocabulaire spécifique. Les enfants ont la possibilité d'assister à des présentations d'instruments issus des 3 grandes familles de l'orchestre et des essais d'instruments complètent ce programme avec l'aide des professeurs d'instruments.

L'initiation danse

Elle s'adresse en priorité à des enfants âgés de 7 ans. Le cours a pour but d'aider l'enfant à construire sa maîtrise corporelle à travers une découverte ludique des fondamentaux du mouvement dansé, le développement de sa créativité et de sa sensibilité.

POUR PRATIQUER LA MUSIQUE, LA DANSE OU LE THÉÂTRE EN AMATEUR

Les parcours d'études diplômantes

L'enseignement artistique en musique, danse et théâtre est organisé en 3 ou 4 cycles. Chaque cycle veille à stimuler chez l'élève l'équilibre entre les différentes pratiques, lui permettant ainsi de valider un parcours varié, représentatif de l'histoire des arts, couvrant toutes les époques et la grande variété des esthétiques et des répertoires. L'apprentissage des bases s'étale sur les deux premiers cycles, qui durent chacun en moyenne quatre ans. À la fin du 2^e cycle, plusieurs choix sont possibles selon les disciplines : poursuivre dans un parcours personnalisé non diplômant (en musique) ; s'inscrire dans le 3^e cycle amateur validé par le Certificat d'études musicales, théâtrales ou chorégraphiques, passer l'examen d'entrée dans le parcours préparatoire à l'enseignement supérieur ou/et en cycle spécialisé puis obtenir le Diplôme d'études musicales ou théâtrales.

Les parcours non diplômants

Les pratiques collectives

Un large panel de pratiques collectives musicales offre aux amateurs des possibilités de pratiques artistiques hors cursus. Il est possible de s'inscrire uniquement dans une pratique collective du conservatoire (orchestres, chœurs, ensembles de musique de chambre, ateliers d'improvisation ou projets annuels...).

Le parcours personnalisé

Accessible uniquement aux élèves du conservatoire d'Orléans à partir de la fin du 2^e cycle, sur présentation d'un projet argumenté, ce parcours est limité à 3 ans, et il nécessite de s'inscrire obligatoirement dans les pratiques collectives du conservatoire ou un cours de culture musicale. Le cours d'instrument est accessible sous réserve des places disponibles.

Le parcours adulte

D'une durée de 3 ans maximum, ce parcours sous contrat nécessite de présenter un projet argumenté lors de l'inscription et s'adresse soit :

- à des adultes disposant d'un solide bagage musical, désireux de poursuivre leur pratique en participant aux projets éducatifs et artistiques de l'établissement,
- à des adultes débutants à partir de 18 ans (niveau cycle 1) sous réserve de places disponibles.

Les ateliers rythme et voix

Ouverts à tous à partir de 8 ans, ces ateliers sont proposés dans les sites des Blossières et de la Source. Les séances sont composées de pratique et créations rythmiques en utilisant divers instruments de percussions, les percussions corporelles et la voix.

Trois groupes d'ateliers sont proposés sur l'antenne de la Source dont l'un est intégré au cursus cycle 1. Deux autres ateliers percussions et chants regroupent les 8-11 ans et 12-16 ans autour d'un ou plusieurs projets dans l'année.



La classe d'initiation à la direction d'orchestre

Cette classe a pour objectif de répondre soit au désir de compléter, renforcer et catalyser les apprentissages, en vue d'élargir la culture et nourrir la réflexion et le travail du musicien dans tous les domaines, soit au souhait de s'engager vers la direction orchestrale, en éveillant la conscience des nécessités et responsabilités qui y président. C'est l'occasion d'aborder les outils fondamentaux de la direction musicale, dans sa dimension relationnelle (prise de responsabilité devant un groupe, connaissance des tâches de chacun, capacité à piloter les relations entre musiciens), d'une part, et dans l'approfondissement des compétences d'interprète par l'analyse des angles esthétique, historique ou organologique et par leur mise en forme physique et sonore par l'intermédiaire de la gestique.

Ces cours sont destinés aux élèves de fin de 3^e cycle et aux professeurs susceptibles d'être en charge de groupes instrumentaux.

POUR SE PRÉPARER AU MÉTIER D'ARTISTE

Le parcours préparatoire à l'enseignement supérieur

En vue d'une orientation professionnelle dans les domaines de la musique et du théâtre, les élèves qui le souhaitent, peuvent approfondir leurs aptitudes, en préparant l'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur, tel que les Pôles supérieurs, les Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse et les Écoles nationales supérieures de théâtre. Ce parcours préparatoire à l'enseignement supérieur est accessible sur concours d'entrée, aux élèves ayant au moins validé un second cycle. D'une durée de 2 à 4 ans pour les musiciens (750 heures d'enseignement minimum) et de 1 à 2 ans pour les comédiens (1000 heures d'enseignement minimum), il propose une formation exhaustive permettant aux élèves d'acquérir les compétences et les qualités nécessaires aux examens et concours d'entrées dans les établissements d'enseignement supérieur en France et au-delà.



Chaque cursus est construit autour de quatre modules et une unité d'enseignement au choix. La formation s'organise entre cours hebdomadaires et sessions, planifiés spécifiquement selon la durée du cursus, en fonction des activités professionnelles ou scolaires et des acquis antérieurs de chaque élève. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'une validation et permettre une dispense de certains enseignements. Ce parcours préparatoire ne délivre pas de diplôme, mais le cursus de l'élève est détaillé dans un livret pédagogique qui atteste du contenu de sa formation et des compétences acquises. La progression est évaluée en cours de

formation directement par les enseignants et lors des concerts du Conservatoire et in fine lors des concours d'entrées dans les structures de l'enseignement supérieur. Ceux qui le souhaitent, peuvent présenter l'examen du Diplôme d'études musicales ou théâtrales.

Les dominantes proposées : instruments d'orchestre, instruments polyphoniques, chant, accompagnement au piano (accessible après obtention de l'U.V. de Diplôme d'Études Musicales piano), direction de chœur, formation musicale, culture musicale, théâtre.

Le cycle spécialisé

Préparant le Diplôme d'Études Musicales (DEM) ou le Diplôme d'Études Théâtrales (DET), le cycle spécialisé peut se faire en parallèle du Parcours préparatoire à l'enseignement supérieur, avec lequel il met en commun l'essentiel des Unités d'Enseignement.

DEVENIR MUSICIEN

APPRENDRE À JOUER D'UN INSTRUMENT

La formation proposée au conservatoire dispense différentes approches d'apprentissage aux élèves instrumentistes : du cours individuel ou en petit groupe d'élèves à l'apprentissage collectif dans une classe unique. Tous ces parcours d'études ont pour but de former à la technique instrumentale et à l'expression musicale des élèves afin de parvenir à une maîtrise épanouissante de l'instrument.

Les instruments proposés :

violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte traversière et flûte à bec, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, piano, orgue, clavecin, guitare, percussions, l'accompagnement au piano.

En parcours traditionnel

L'apprentissage instrumental comprend des cours individuels qui sont complétés par des cours de formation musicale, de culture musicale et de pratique collective indispensable en ensembles dirigés et non dirigés.

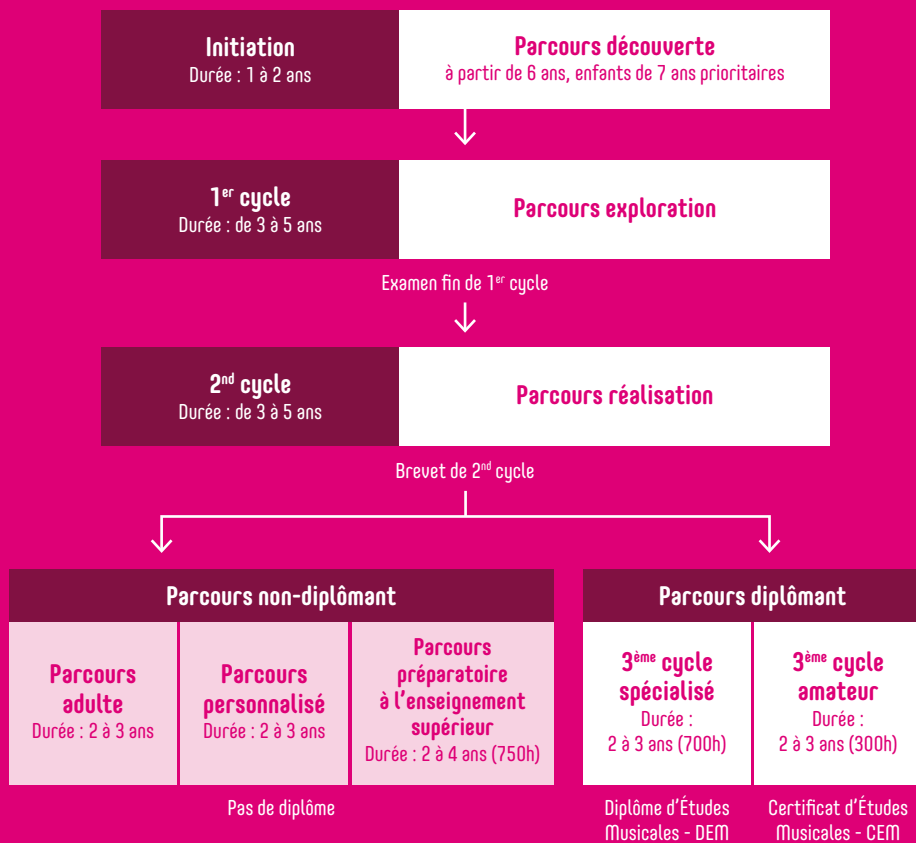
En apprentissage collectif

Le parcours en classe unique propose une autre façon de débiter un instrument. Dès les premières leçons, l'enfant intègre un ensemble instrumental encadré par un collègue de professeurs. Cette organisation a pour but de mettre en pratique une



pédagogie qui s'appuie sur le collectif (toutes disciplines confondues : instrument, formation musicale, culture musicale, chant choral et musique d'ensemble) en aménageant les cours individuels au cœur même de l'apprentissage en groupe.

CURSUS MUSIQUE





© Patrick Naury

JOUER DANS UN ORCHESTRE OU UN ENSEMBLE DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Les pratiques instrumentales collectives sont au cœur du projet du conservatoire et des études musicales. Elles permettent aux élèves d'aborder dès le premier cycle, la diversité du répertoire de la musique ancienne aux musiques actuelles en passant par le jazz et les musiques traditionnelles ou improvisées.

Les orchestres

Les élèves conseillés par l'équipe pédagogique découvrent la pratique au sein de l'orchestre de guitares, des orchestres de cycles 2 et 3, de l'orchestre à cordes en cycle 1, de l'harmonie junior ou de la Musique municipale d'Orléans, du Brass Band...



La musique de chambre et les petits ensembles

Les élèves à partir du cycle 2 peuvent s'initier à une pratique de musique de chambre ou d'ensemble non dirigé (voir les ateliers). Ces formations permettent une pratique collective instrumentale ou vocale approfondie en petit groupe (à partir du duo). Elles sont obligatoires à partir de la fin du cycle 2.

L'accompagnement au piano

Destiné aux élèves pianistes, cette pratique permet de se familiariser avec l'accompagnement des instrumentistes et des chanteurs, et d'affirmer leurs compétences de déchiffrement, d'écoute et de travail de musique d'ensemble.

DÉVELOPPER SA CRÉATIVITÉ DANS LES ATELIERS DE MUSIQUES IMPROVISÉES

L'atelier jazz/improvisation

L'atelier jazz/improvisation accueille des élèves à partir de la fin du 2^e et 3^e cycle ainsi que des adultes ayant déjà une pratique autonome de leur instrument et qui ne lisent pas forcément la musique. Les cours sont organisés en groupe de quatre à cinq instrumentistes ou chanteurs en fonction des niveaux individuels ou de précédentes expériences de pratique de l'improvisation pour les adultes qui désirent se perfectionner. Les thèmes sont issus du répertoire classique (standards) et actuel. Un atelier spécifique peut aussi se mettre en place avec un groupe déjà constitué ou réuni autour d'un projet personnel ou d'un répertoire de compositions originales.

L'atelier de musiques traditionnelles et l'improvisation

L'atelier de musiques traditionnelles et d'improvisation est basé sur la tradition orale. Au cours d'une séance hebdomadaire les élèves jouent en groupe, sans partition, des musiques du monde (Europe de l'Est, orientale...). Cet atelier s'adresse aux élèves des cycles 2 et 3. Un travail sur les arrangements est mené en fonction des groupes et des projets. Des groupes d'élèves déjà constitués peuvent également intégrer cet atelier.

Le piano autrement

Cet atelier a pour but de mettre en valeur la créativité des participants. C'est un cours collectif organisé autour de l'improvisation non idiomatique, c'est à dire sans référence à un système normé. Il est proposé aux participants de découvrir et développer

leur propre capacité à l'invention musicale et sonore, par la pratique d'un jeu musical en groupe, basé sur une écoute active et interactive, en abordant la musique sans le support d'une partition et en utilisant le potentiel élargi du piano, appelé « piano préparé » et « piano augmenté ».



Improvisation au piano

Moment d'expérimentation, d'apprentissage et d'échanges, cet enseignement s'adresse aux pianistes dès la fin de 2^e cycle. Ils sont invités à pratiquer l'improvisation à partir de modes, d'un morceau de jazz, d'une partition classique ou encore de manière libre, sans langage prédéfini. L'improvisation devient une pratique en soi, discipline à la fois complémentaire et à part entière.

Musique à l'image

Soutenir une émotion, une action, un moment de tension... Composer pour l'image, c'est créer une alchimie entre image et musique.

Cet atelier permet d'explorer les liens entre la musique et le cinéma, créer et jouer sur des séquences de films et développer des compétences techniques dans ce domaine.

ENRICHIR SA CULTURE MUSICALE

Différents cours sont proposés chaque année pour construire et enrichir sa culture musicale. Ces cours s'adressent à des élèves de fin de 2^e cycle et sont accessibles à des personnes extérieures ayant déjà un bagage musical.

Classe d'écriture Harmonie au clavier

La classe d'écriture a pour premier objet de consolider et d'approfondir la formation et la culture musicales : reconstitution d'œuvres, inventions plus personnelles et analyse du répertoire apportent les outils pour la compréhension des différents langages et styles musicaux. Proposée à tout musicien et interprète, cette approche globale et créative permet aussi, notamment pour ceux qui souhaitent composer, de se nourrir de la cohérence et de la richesse de langages référents.

L'harmonie au clavier est une discipline complémentaire qui vise à développer des réflexes d'accompagnement, à réaliser et entendre concrètement les parcours harmoniques et donc de développer l'oreille intérieure; elle n'est nullement réservée aux pianistes.

Écoute analytique

Ce cours est destiné à l'apprentissage de l'écoute active de la musique de toutes époques et de tous genres.

Analyse

Ce cours a pour objet d'approfondir les œuvres musicales par l'étude des partitions, en vue de nourrir l'interprétation ou compléter des études d'écriture musicale. Cette formation est recommandée pour les élèves se destinant à des professions musicales (l'enseignement notamment), elle s'adresse aussi aux amateurs confirmés et aux musiciens professionnels souhaitant un complément de formation.

Histoire de la musique

Ce cours s'adresse aux élèves inscrits en parcours préparatoire à l'enseignement supérieur et/ou en cycle spécialisé, aux musiciens amateurs de bon niveau ou aux professionnels ou amateurs éclairés souhaitant compléter leur formation. Il est souhaitable de suivre le cours sur deux années consécutives.

La dominante formation musicale

Ce cours permet de se perfectionner dans le travail de l'oreille harmonique, mélodique, du déchiffrement, de la mémorisation, du rythme par le biais d'un travail technique. Ce cours accueille les élèves qui préparent les concours d'entrée en pôles supérieurs, écoles supérieures de musique ou qui veulent s'orienter vers la direction, la composition, l'accompagnement...



APPRENDRE À CHANTER

L'enseignement vocal est très présent dans la vie du conservatoire. Deux cursus différents sont proposés pour apprendre à chanter : un cursus de chant choral accessible à partir de 7 ans et un cursus de chant lyrique à partir de 16 ans. Tout au long de leur parcours, les élèves sont invités à participer aux projets des divers chœurs et chorales, aux projets lyriques du conservatoire, aux ensembles vocaux à géométrie variable et à l'atelier lyrique.

Le cursus de chant choral

Ce cursus s'adresse aux enfants à partir de 7 ans, qui souhaitent apprendre à chanter, précédé ou non d'une période d'initiation musicale. Ils suivent un cursus de trois cycles, à l'issue duquel ils peuvent s'orienter vers le chœur symphonique pour une pratique vocale amateur, vers le cursus diplômant de chant lyrique accessible après une période

de transition : l'atelier, vers le cursus de direction de chœur. Le cours de formation musicale est obligatoire et vient compléter la formation des jeunes chanteurs.

La voix de l'enfant nécessitant une attention particulière, l'apprentissage du chant est ponctué d'auditions régulières visant à ajuster le parcours à la maturité de la voix, imposant parfois des périodes transitoires pour laisser la voix se former sans danger.

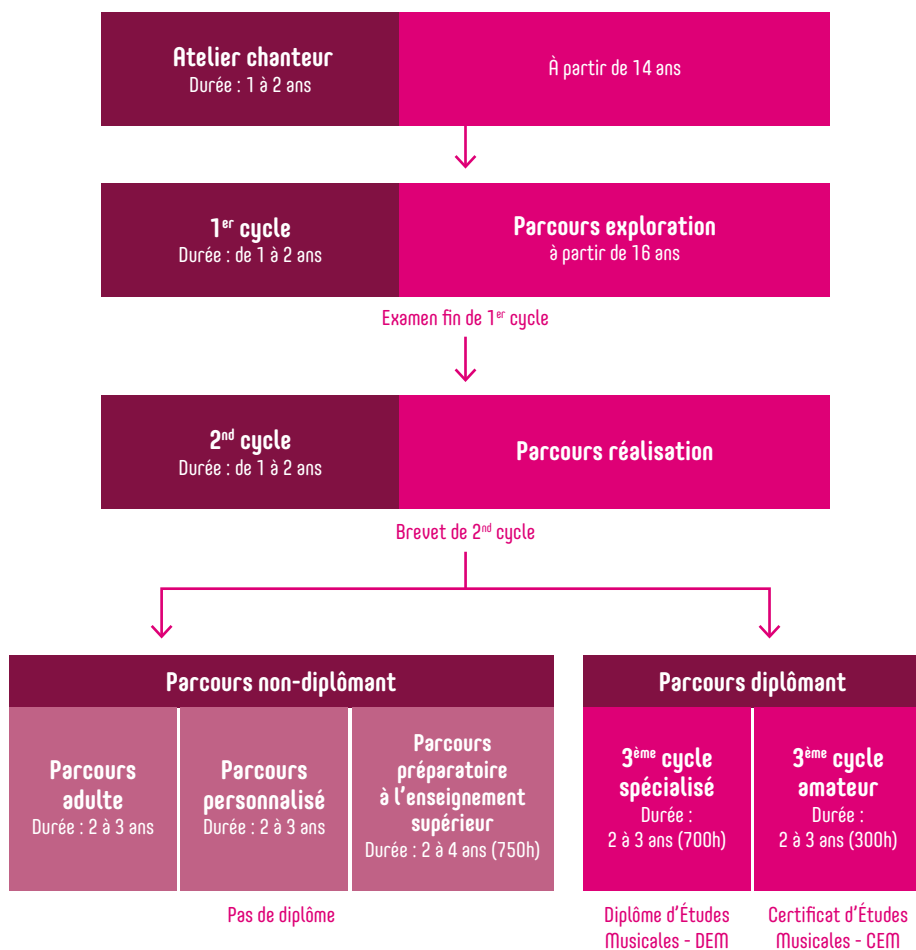


L'atelier

Ce cours collectif s'adresse aux élèves de 14 à 18 ans qui souhaitent entreprendre des études de chant lyrique.

Le cursus de chant lyrique

L'accès au cursus de chant est possible à partir de 16 ans après un test d'entrée. L'organisation des études est identique à celle du cursus instrumental. Le cours de formation musicale est obligatoire ainsi que la participation à une pratique collective selon l'âge et le niveau acquis.



CHANTER DANS UN CHŒUR OU UN PETIT ENSEMBLE

De même que pour les instrumentistes, les chanteurs complètent leur formation par une pratique vocale collective, dont certaines sont aussi accessibles aux instrumentistes ou aux musiciens amateurs.

Les chœurs - l'ensemble vocal

Des chorales de 1^{er} cycle à l'ensemble vocal ou au chœur symphonique, le conservatoire propose un large choix de pratiques vocales adaptées à l'âge et à la maturité de la voix.

La classe de Lied - 1 par voix

Ce cours regroupe pianistes ou guitaristes et chanteurs autour du répertoire de musique de chambre comprenant la mélodie et le Lied.

L'atelier d'art lyrique

C'est une classe ouverte à tous les élèves des classes de chant lyrique qui désirent, à partir du cycle 1 sur avis du professeur, s'initier au travail du jeu de scène spécifique à l'opéra : l'accord des mouvements corporels en



©Ardélaide Reuyer

scène, l'expressivité du visage, la musicalité, la projection de la voix... Et lors de projets avec orchestres : l'apprentissage du contact avec le chef, le bon équilibre entre la voix et l'orchestre (balance), la création de costumes, le choix des accessoires et la création des éléments de décors...



DIRIGER UN CHŒUR

Cette formation sans limite d'âge s'adresse aux personnes souhaitant s'initier ou se perfectionner en direction de chœur, notamment les chefs de chœur, les étudiants en musique et les enseignants des écoles de musique ou de l'éducation nationale. Cette formation composée de 3 cycles

prépare au Certificat d'Études Musicale (CEM) et à l'entrée en parcours préparatoire à l'enseignement supérieur/cycle spécialisé ouvrant entre autre sur la préparation du Diplôme d'Études Musicales (DEM) de direction de chœur. Les dossiers sont acceptés en fonction des places disponibles (possibilité d'être placé sur une liste d'attente).

DEVENIR COMÉDIEN

Les disciplines artistiques qui convoquent « la scène » s'inscrivent dans les dimensions du temps, de l'espace, du mouvement et de la musicalité des corps. L'apprentissage théâtral n'est donc pas une appropriation de compétences pré-établies mais s'inscrit dans une recherche expérimentale animée par l'idée de laboratoire dans lequel évolue un collectif d'individus. C'est un lieu où des jeunes gens s'interrogent collectivement.

Les disciplines enseignées

Le département théâtre propose aux élèves d'explorer au cours de la formation une grande diversité de disciplines : étude du répertoire français et étranger, classique et contemporain, interprétation, improvisation, poésie, la scène et ses langages, techniques du masque, clown, théâtre d'objets, théâtre d'ombres, jeu et caméra, histoire du théâtre et dramaturgie, techniques vocales (voix parlée - diction et syntaxe - voix chantée), danse, atelier d'écriture...

Les stages et le comité de lecture

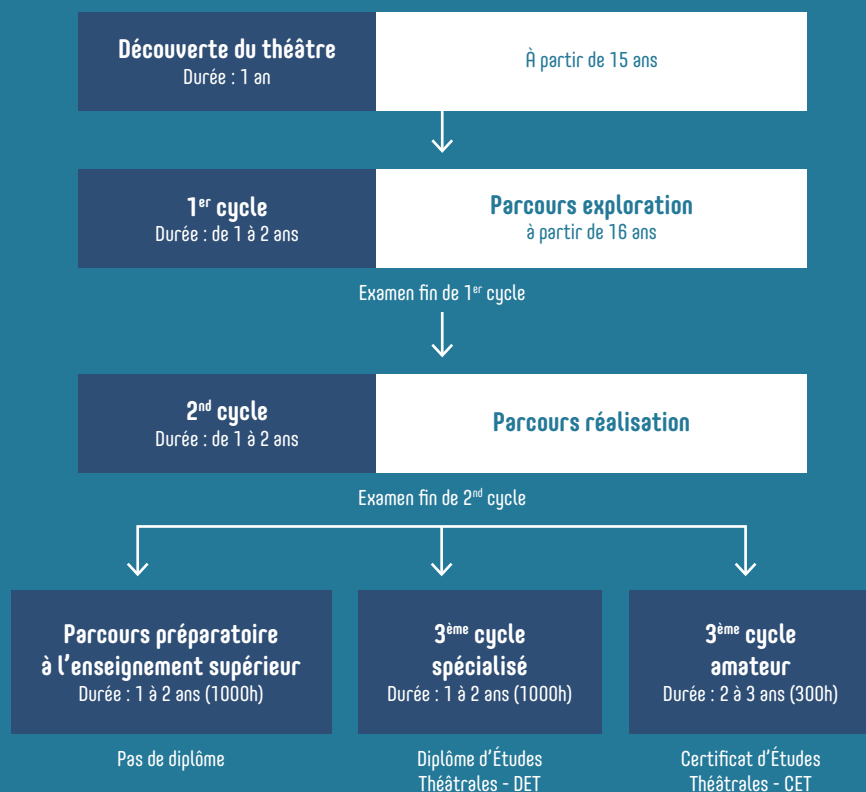
L'âge requis pour s'inscrire est de 16 ans (15 ans sur dérogation). Un stage « de découverte » (3 x 3h) et une audition se déroulant à la rentrée sont obligatoires pour les nouveaux entrants.

Au cours de leur formation les élèves bénéficient de plusieurs stages par an répartis selon les cycles et dispensés par les Centres Dramatique National d'Orléans et de Tours Théâtre Olympia) ou par des compagnies conventionnées de la Métropole orléanaise, de la Région et du territoire national.



Chaque année un comité de lecture est organisé en partenariat avec le Centre Dramatique National d'Orléans (CDNO). Les élèves du conservatoire, encadrés par leur professeur d'histoire du théâtre et de dramaturgie sélectionnent deux textes, parmi la centaine de manuscrits proposés par le CDNO. Ces textes font l'objet d'une mise en espace, sous le regard du professeur d'enseignement artistique et d'un artiste invité et d'une présentation au Théâtre. La scénographie est conçue par les étudiants de l'École Supérieure d'Art et de Design d'Orléans, encadrés par leur professeur.

CURSUS THÉÂTRE





DEVENIR DANSEUR

Le département danse développe une éducation artistique sensible, créative et de qualité, à travers l'appropriation de savoir-faire et de savoir-être tout au long du parcours de formation. La danse est une pratique individuelle s'inscrivant au sein d'un collectif, qui répond à des besoins fondamentaux : maîtrise corporelle, expressivité, relation avec autrui, autonomie et découverte nécessitant une pratique au minimum bi-hebdomadaire. Les cours de danse sont accompagnés par des musiciens. L'admission en classe de danse requiert un certificat médical et fait l'objet d'un test d'entrée.

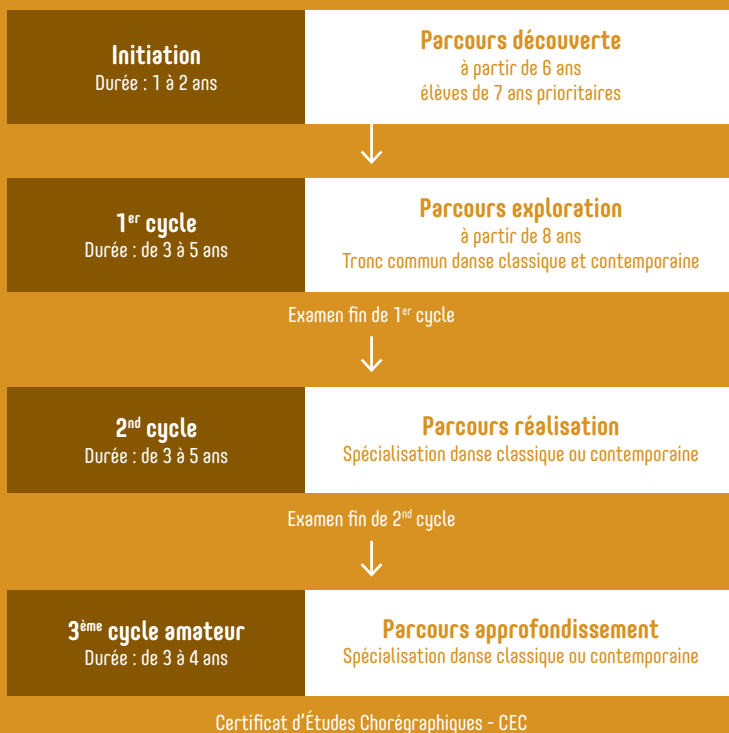


Les disciplines enseignées

Le conservatoire a choisi de proposer un enseignement de la danse classique et de la danse contemporaine en tronc commun jusqu'à la fin du premier cycle (9/12 ans), à l'issue duquel les élèves choisissent l'une ou l'autre des disciplines. Le 2^e cycle correspond donc à une première étape de spécialisation qui se poursuit en 3^e cycle, validé par le Certificat d'Études Chorégraphiques.

Des cours hebdomadaires de formation musicale et/ou de chant complètent la formation des danseurs.

CURSUS DANSE



Le cursus de danse classique

Le cursus de danse classique privilégie l'acquisition d'une maîtrise corporelle déclinée autour d'un langage codifié. Il offre une première approche du répertoire de ballets, qui trouve un aboutissement dans une sortie annuelle à l'Opéra de Paris, organisée avec la complicité de l'Association des parents d'élèves du conservatoire, notre partenaire. L'apprentissage des pointes pour les filles n'est pas obligatoire car il implique des dispositions morphologiques spécifiques et une technique de base maîtrisée. Le professeur est là pour conseiller au mieux les élèves.



Le cursus de danse contemporaine

Le cursus de danse contemporaine favorise la créativité et l'épanouissement de l'élève dans un délicat mélange de liberté et de rigueur. Une étroite collaboration entre le Centre Chorégraphique National, le Centre Dramatique National et la Scène Nationale d'Orléans, permet non seulement une articulation entre le conservatoire et la vie artistique locale, mais conduit les danseurs vers une culture chorégraphique plus large que celle apportée par leur pratique.



ATELIERS, STAGES, MASTER-CLASSES COMPLÈTENT LA FORMATION

De nombreux stages, master classes, conférences, spectacles, répétitions publiques avec les artistes en résidence sont proposés aux élèves de 3^e cycle du cursus contemporain. Toutes ces propositions permettent aux élèves de s'ouvrir aux différents champs chorégraphiques et domaines artistiques, qui nourrissent la pensée de la danse contemporaine.

Des stages en danse classique sont organisés en dehors des heures de cours avec des professeurs invités par le conservatoire.

Des ateliers ponctuels, avec des jeunes chorégraphes, réunissent les élèves de 2^e et 3^e cycle pour une découverte d'une autre discipline chorégraphique (hip-hop, danse afro-contemporaine...)

COMMENT S'INSCRIRE AU CONSERVATOIRE

Inscriptions en ligne début juin sur www.oreans-metropole.fr, rubrique Conservatoire.
La pré-inscription administrative doit précéder les tests et auditions d'entrée qui auront lieu en septembre.

- **En musique** : le nombre de places étant limité par instrument, il est demandé aux élèves débutants de faire un choix de trois instruments au moment de l'inscription. Les nouveaux élèves, non-débutants, doivent passer un test d'entrée dans la discipline choisie et en formation musicale. L'inscription est traitée dans la limite des places disponibles dans chaque instrument.
- **Les élèves candidats à la CHAM** : doivent s'inscrire au conservatoire même s'ils ont reçu une confirmation du collège de leur admission en CHAM. Les élèves débutants doivent indiquer un choix de 3 instruments.
- **En danse** : les nouveaux élèves, non débutants doivent passer un test d'entrée en septembre.
- **En chant** : tous les nouveaux élèves participent à une audition d'entrée. Pour les classes de chant lyrique, un stage leur est proposé avant l'audition définitive.
- **En théâtre** : tous les nouveaux élèves doivent participer à un stage de rentrée à l'issue duquel ils présentent une scène, en vue de valider leur inscription définitive.

LOCATION D'INSTRUMENTS

Le conservatoire dispose d'un parc instrumental en location. Les élèves de CHAM (classe à horaires aménagés musique) et les élèves de 1^{ère} année sont prioritaires pour obtenir un instrument en location sous réserve de disponibilité. Le retrait des instruments se fait sous la forme de rendez-vous individuels auprès du régisseur du conservatoire.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE (APEC)

Partenaire privilégié du conservatoire, l'APEC est une association des parents d'élèves du conservatoire qui propose à ses adhérents plusieurs services : assurance pour les instruments à tarif privilégié, soutien logistique, sorties à l'Opéra...

CONSERVATOIRE

À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL
DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE THÉÂTRE D'ORLÉANS

4, PLACE SAINTE-CROIX
45000 ORLÉANS

TÉL : 02 38 79 21 33

conservatoire@ville-orleans.fr